

Carrossier, peintre/préparateur



Prévention des risques professionnels
À destination des salariés

RISQUE CHIMIQUE

Dégraissants, mastics, diluants (toluène, xylène...), isocyanates, peintures, poussières de peintures et de métaux, fumées de soudage... : risques de cancer, d'allergie, d'irritation de la peau et des voies respiratoires, atteintes du foie, des reins, des poumons et du système nerveux...

- ▶ Prendre connaissance de l'étiquette des produits : pictogrammes, mentions de dangers et conseils de prudence.
- ▶ Consulter les fiches techniques et les Fiches de Données de Sécurité (FDS).
- ▶ Privilégier la peinture en cabine, porter un masque de protection respiratoire à cartouche de type ABP, une combinaison à capuche, des gants et des lunettes.
- ▶ Ventiler le poste de mélange et de préparation de peinture et à défaut porter un masque ABP.
- ▶ Refermer correctement les contenants de produits et de déchets.
- ▶ Porter des gants homologués (norme EN 374) en choisissant les matériaux adaptés aux

produits manipulés avec l'aide des FDS pendant les opérations de nettoyage, dégraissage...

- ▶ En cas de soudage, utiliser un dispositif de captage des fumées. Attention, l'aspiration diminue en fonction de la distance. À 30 cm de la bouche l'aspiration est parfois trop faible. À défaut d'extraction, travailler en milieu aéré et porter un masque anti-poussière FFP2 ignifugé.
- ▶ Utiliser des poubelles adaptées aux déchets chimiques, comme les chiffons souillés par les peintures et solvants.



BRUIT

- ▶ En cas de travaux bruyants, prévenir ses collègues afin qu'ils puissent se protéger.
- ▶ Mettre les PICB (Protections Individuelles Contre le Bruit) lors de l'exposition au bruit : casque anti-bruit, bouchons moulés sur mesure ou à défaut des bouchons d'oreille...

- ▶ Signaler à l'employeur ou réparer les outillages défectueux devenus bruyants (meuleuse...).

VIBRATIONS MÉCANIQUES

Utilisation d'outils vibrants lors du ponçage, défroissage de tôles... : douleurs aux mains, aux poignets et aux coudes.

- ▶ Alternier les tâches.
- ▶ Vérifier l'état du matériel avant utilisation et utiliser l'outil adapté à la tâche.



RISQUE ÉLECTRIQUE

- ▶ Vérifier l'état du matériel électrique et prévenir le responsable si besoin.

- ▶ Intervenir sur les véhicules électriques dans le cadre de l'habilitation obtenue.

MANUTENTION MANUELLE / MÉCANIQUE - POSTURES CONTRAIGNANTES

- ▶ Privilégier le travail à hauteur de hanches.
- ▶ Utiliser les équipements à votre disposition : pont élévateur, tables élévatrices, palan, diable, transpalette...
- ▶ Appliquer les bons gestes et les bonnes postures : dos droit et genoux fléchis, alterner les postures...
- ▶ Porter les équipements de protection : gants, genouillères intégrées dans la tenue de travail...



RAYONNEMENT NON IONISANTS ET OPTIQUES

Soudure par point et soudure par l'arc

- ▶ Porter des tenues de travail couvrant la peau et résistant à la chaleur.
- ▶ Porter les équipements de protection individuelle (gants, casques anti rayonnement).
- ▶ Mettre en place les rideaux ou les écrans anti rayonnement pour protéger les autres opérateurs.
- ▶ Éviter le contact avec le fil sous tension.
- ▶ Ne pas enrouler le câble autour du corps et ne pas le placer sur le cœur à cause des champs électromagnétiques.
- ▶ Mettre hors tension les équipements non utilisés.

RISQUES INCENDIE ET EXPLOSION

- ▶ Connaître l'emplacement des extincteurs et de la couverture anti-feu.
- ▶ Éloigner toute source d'ignition (flamme nue, cigarette, étincelle, électricité, électricité statique...) d'un produit inflammable (diluants, solvants...) ou de poussières combustibles (aluminium...).
- ▶ Jeter les chiffons souillés de solvant dans un container fermé hermétiquement.
- ▶ Stocker les produits selon leur compatibilité dans un local fermé, dédié et aéré. Utiliser des bacs de rétention.

HYGIÈNE

- ▶ Ôter bagues et bracelets pour éviter les risques de lésions aux doigts ou aux poignets.
- ▶ Avant de manger, de boire ou de fumer, se laver les mains avec un savon professionnel et les sécher avec de l'essuie-mains jetable.
- ▶ Ne pas fumer, manger ou entreposer de nourriture dans l'atelier ou dans la zone de préparation des peintures.
- ▶ Ne pas stocker de produits chimiques dans la salle de pause.
- ▶ Laver régulièrement les tenues de travail et les stocker séparément des vêtements de ville.
- ▶ Appliquer une crème réparatrice sur les mains propres en fin de poste.

CHUTE DE PLAIN-PIED

- ▶ Favoriser un bon éclairage au poste de travail et dans les allées de circulation (signaler les défaillances).
- ▶ Porter des chaussures de sécurité avec des semelles antidérapantes.
- ▶ Laisser libres les lieux de passage et les escaliers (attention aux flexibles et aux câbles sur le sol).
- ▶ Signaler au responsable les détériorations du sol.
- ▶ En cas d'épandage accidentel de produits, nettoyer aussitôt le sol avec des matériaux absorbants.

RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- ▶ Ranger son matériel après utilisation pour une meilleure organisation du travail.
- ▶ Favoriser la culture de l'entraide et la collaboration avec l'équipe.
- ▶ Échanger avec ses collègues et la hiérarchie sur les difficultés rencontrées.

EN SAVOIR PLUS

Pour toute question, contactez votre médecin du travail ou l'équipe pluridisciplinaire de votre Service de Prévention et de Santé au Travail



Tél. 04 92 51 34 23
www.gest05.org

Document élaboré par AMETRA06
Membre de Présanse Paca-Corse

présanse

PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-CORSE

Retrouvez-nous
sur les réseaux

